

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°11

JUIN 2021



Mirebel



Granges-sur-Baume



Crançot

Sommaire

Infos générales

Edito du maire	P 2
Budgets	P 3
Travaux	P 4 → 7
Commisions comité	P 8 → 11
Infos diverses	P 12 → 13
Alsh / École / Sivos	P 14 → 16
Apei / Carriade	P 16 → 17
Vie économique	P 18

Manifestations

8 mai	P 19 → 20
Calendrier des manifestations	
Fleurissement	

Associations

P 21 → 24

Divers

P 25 → 27

Edito du maire

Chers amis et concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, la fin de l'année 2020 et le début de cette année 2021 ont été particulièrement difficiles et mouvementés.

La pandémie ne nous a laissé que peu de répit, nous ne sommes pas encore tirés d'affaire.

Nous sortons seulement du couvre-feu, mais si nous n'y prenons garde l'infection par le virus du Covid ou ses mutants risque de reprendre, comme c'est déjà le cas dans certaines régions.

Même si au plan national, les règles sont assouplies, avec un couvre-feu levé, il convient de respecter au mieux les gestes barrières : lavage des mains, gel hydroalcoolique, port du masque, distanciation physique. Ces mesures ont leur efficacité face au Covid, et elles contribuent à diminuer fortement les gripes et les gastroentérites. Elles doivent s'accompagner de la vaccination d'un maximum de personnes, si possible avant de partir en vacances.

Pendant cette période, le fonctionnement de la commune a été fortement perturbé. Nous avons dû faire du télétravail. Depuis le début de l'année, l'activité des employés communaux a été ralentie pour cause d'accidents et donc de congés maladie. Les employés comme les secrétaires ont fait de

leur mieux pour assurer un bon fonctionnement des services et de l'accueil. Vous vous en êtes sans doute rendu compte en téléphonant ou en vous rendant en mairie. Aujourd'hui, nous avons repris notre rythme normal, mais les vacances sont proches.

Malgré ces difficultés, nous avons continué à travailler aux différents projets à mener dans la commune.

Vous avez pu constater que des travaux importants sont en cours à la sortie de Crançot en direction de Lons-le-Saunier. Nous avons poursuivi l'étude menée sur les aménagements à prévoir à Mirebel. Les premiers travaux devraient débuter à l'automne avec le remplacement des conduites d'eau potable par le syndicat des eaux, suivi de l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) et l'aménagement de la traversée de Mirebel. (voir articles dans les pages suivantes du journal).

Nous profitons des plans de relance mis en place par le gouvernement et obtenons ainsi des subventions intéressantes de l'État du Département et de la Région.

Nous réfléchissons également à la reprise des activités sur la commune et en particulier à programmer le repas des aînés et la fête des enfants à Noël.

Les comités ou commissions qui ont été mis en place ont également travaillé, pour le fleurissement, les projets de travaux ou la transition écologique et climatique.

Une réflexion a également été menée en collaboration avec les commerçants de Granges-sur-Baume pour l'accueil des touristes.

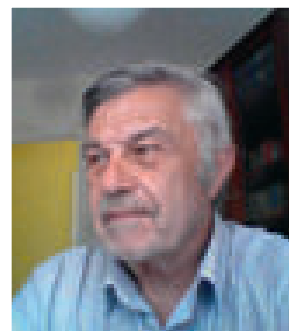
Les vacances et les beaux jours approchent. Le confinement a semble-t-il entraîné un repli de chacun sur soi-même. En cette période de déconfinement, les habitants veulent profiter à plein de la vie à l'extérieur. De ce fait les conflits de voisinage ont tendance à augmenter.

Aussi, je vous demande de respecter les consignes de bonnes pratiques que vous avez reçues il y a quelques jours dans votre boîte aux lettres et de privilégier un dialogue apaisé au conflit.

Profitez bien de cette période de vacances tout en respectant le mieux possible les gestes barrières : nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve.

Daniel SEGUT

Maire de HAUTEROCHE



L'Echo de

HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°11 - Juin 2021

• Directeur de la publication :
Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.

• Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.

• Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°653.

Mairie :
10 route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche.

Le budget général 2021

en quelques chiffres

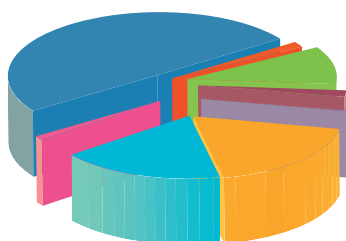
Principales écritures
budgétaires 2021

FONCTIONNEMENT

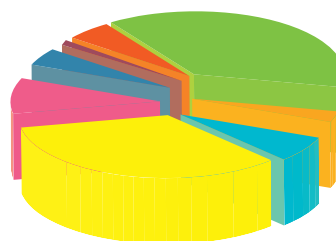
le budget s'équilibre en fonctionnement à 1 205 113,16 €

Dépenses	
Charges à caractère général : eau, électricité, éclairage public, fournitures administratives et d'équipement, location, contrats divers, affranchissement	224 210,00
Charges du personnel : employés communaux, cotisations, URSSAFF, ASSEDI, assurances	211 370,00
Atténuation de produits	0,00
Dépenses imprévues de fonctionnement	13 024,44
Virement à la section investissement	600 000,00
Opérations d'ordre entre sections	16 356,93
Autres charges de gestion courante	118 719,00
Charges financières	18 932,79
Charges exceptionnelles	2 500,00

Recettes	
Atténuation de charges (remboursement indemnités journalières)	35 000,00
Produits des services et du domaine : Vente de bois, affouage, redevance d'occupation du domaine public	81 750,00
Impôts et taxes	412 000,00
Dotations générales de fonctionnement et participations	107 783,00
Autres produits de gestion courante (locations)	53 500,00
Produits financiers	0,30
Produits exceptionnels ventes diverses et remboursement	61 500,00
Excédent antérieur reporté Fonc	453 579,86



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Atténuation de produits
- Dépenses imprévues fonctionnement
- Virement à la section investissement
- Opérations d'ordre entre section
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



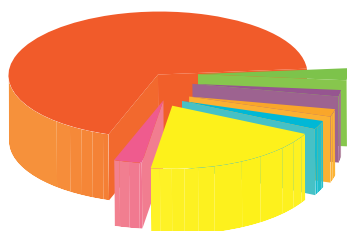
- Atténuation de charges
- Produits des services et du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations générales de fonctionnement et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels ventes diverses et remboursement
- Excédent antérieur reporté

INVESTISSEMENT

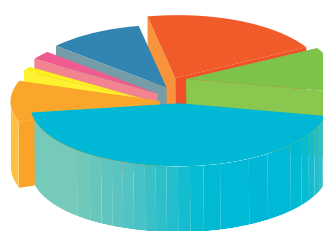
le budget s'équilibre en investissement à 1 344 903,42 €

Dépenses	
Solde d'exécution d'investissement reporté	26 586,49
Opérations d'ordre	30 000,00
Remboursement emprunt dont prêt relais	266 103,53
Etudes et urbanisme	41 700,00
Travaux hors immeubles	917 513,44
Travaux sur immeubles	43 000,00
Dépenses imprévues d'investissement	20 000,00

Recettes	
Virement de la section de fonctionnement	600 500,00
Cessions mobilières	140 000,00
Amortissement	16 356,93
Intégration frais d'études	30 000,00
FCTVA et taxes aménagement, excédent fonctionnement capitalisé	139 142,49
DETR, Dotation et subventions	266 414,00
Emprunt	152 490,00



- Solde d'exécution d'inv. reporté
- Opérations d'ordre
- Remboursement emprunt dont prêt relais
- Etudes et urbanisme
- Travaux hors immeubles
- Travaux sur immeubles
- Dépenses imprévues



- Virement de la section de fonctionnement
- Cessions mobilières
- Amortissement
- Intégration frais études
- FCTVA et taxes aménagement, excédent fonctionnement capitalisé
- DETR, Dotation et subventions diverses
- Emprunt, dont prêt relais

Le budget peut être consulté en mairie où toutes les explications et les détails peuvent vous être donnés.

Travaux

Traversée de Crançot RD471 (suite) :

Le conseil départemental du Jura a porté à la connaissance de la commune la remise en état de la bande de roulement sur la RD471, du plateau ralentisseur côté ouest au carrefour de la D39 (2,5 km environ) ainsi qu'un reprofilage de la chaussée, à l'intérieur de l'agglomération. Suite à cette information, le conseil municipal a proposé une étude de faisabilité portant sur plusieurs problèmes récurrents :



- ◆ Renouvellement de la conduite eau potable, actuellement sous-chaussée, très ancienne et à rupture régulière.
- ◆ Gestion et écoulement des eaux pluviales, déversant sur les privés.
- ◆ Réduction de la vitesse à l'entrée d'agglomération côté Lons.
- ◆ Création d'un trottoir reliant le centre du pays à la rue du Sauget.

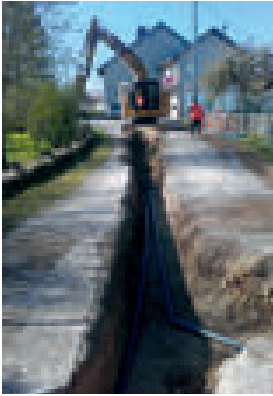


Après plusieurs rencontres avec les différents intervenants et financeurs, les budgets respectifs votés, les travaux ont commencé début juin. C'est le SIE l'Heute la Roche qui réalisera la pose des conduites AEP en premier lieu, suivi par l'entreprise de travaux publics pour la réalisation des travaux de voirie, bordures, caniveaux, puits perdus, réseau pluvial, ... Le département clôturera cet emménagement par la pose d'un enrobé de voirie planifié pour fin juillet. Des subventions ont été demandées et certaines accordées. La traversée du village sera, de ce fait, achevée dans sa globalité, assurant la sécurité des piétons, comme celle des automobilistes.

Chemin du plein des ormes (ferme GAEC Joly) :

Une première tranche de travaux consistait à réélargir ce chemin communal trop étroit. Une poutre de rive de 1,20 m de large est donc réalisée sur 500m environ, sur la partie la plus dégradée. Une deuxième tranche suivra pour finaliser les travaux sur cette desserte très fréquentée, avec un enduit pleine largeur.





Assainissement rue de la poste :

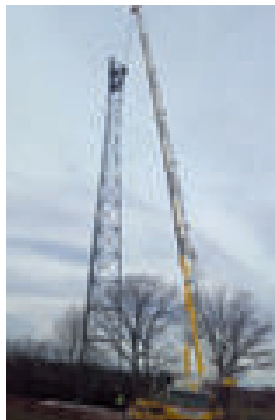
Les deux conduites de refoulement sont maintenant opérationnelles. Les riverains peuvent désormais raccorder leurs eaux usées (EU) au réseau collectif communal, au plus près de leur installation personnelle.



Antenne Free :

Installée aux abords de la station d'épuration de Crançot depuis le début d'année, cette antenne relais permet, dans un rayon de 3 km environ, en fon-

ction du relief, une couverture radio en 3 et 4G pour Crançot et Vevy. Après réalisation du socle porteur et une ossature de fer à béton hors du commun, cette antenne montée au sol de 45 m de haut, dressée d'une seule pièce par une grue mobile gigantesque et mise en service quelques semaines plus tard, apporte aux villages environnants, un service très attendu par tous les utilisateurs. Plusieurs témoignages le confirment.



Sapins parking mairie :

Plantés il y a une soixantaine d'années par la famille VUILLEMOT, alors propriétaires du terrain, la commune en fait l'acquisition en 1990 pour réaliser un parking attenant à la nouvelle mairie salle polyvalente d'alors. Le conseil municipal avait jugé bon de les maintenir en place, ne gênant en aucune façon, bien groupés dans un angle non utilisable, sauf pour l'écoulement des eaux pluviales. Les années passent, les sapins grandissent et contractent la maladie en 2020. Devenant dangereux pour les habitations proches, la décision de les abattre est prise. Conduits à la scierie locale, les employés communaux se serviront du bois pour une seconde vie dans diverses utilisations.



Mirebel, chemin de Marigny :

Suite à l'enfouissement du réseau 20 000 volts par EDF, la couverture d'un canal en pierres sèches fut détériorée par l'engin de terrassement en réalisant la tranchée. Suite au passage de l'eau, quelques temps



après, le terrain s'effondra le rendant impraticable et laissant apparaître le câble électrique. Des travaux urgents furent engagés rapidement. Démolition de ce vieux canal et pose de tuyaux de fort diamètre pour assurer l'évacuation de l'eau, ruisselant de la côte de l'Heute, inondant la plaine de l'Ain en période pluvieuse. Un contact avec EDF pour une prise en charge totale ou partielle est en cours. A suivre.

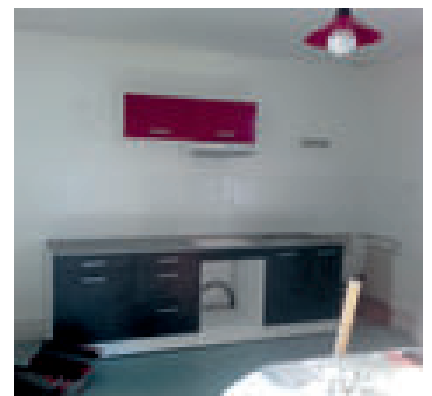
Eglise de Mirebel :

La reprise du chemin d'accès à l'Eglise de Mirebel vient tout juste de se terminer. En effet, après un terrassement pour en modifier le profil, un béton désactivé a pris place pour rester en cohérence avec l'environnement et également accepté par les Bâtiments de France car, inscrit dans le périmètre protégé Eglise/Château. D'une soixantaine de mètres de long sur trois de large, cette « voirie » facilitera l'accès des véhicules funéraires et uniquement ceux-ci, jusqu'à l'entrée de l'Eglise.



Appartement de Granges-sur-Baume :

Comme prévu, la cuisine de l'appartement communal s'est relookée. Meubles bas, meubles hauts, évier, plan de travail, prises électriques pour frigo et lave-vaisselle, hotte aspirante, tout y est ou presque. Nous avons eu quelques difficultés d'approvisionnement de certains éléments encore non disponibles. Merci aux employés communaux « cuisinistes à temps partiel ».



Granges-sur-Baume : dératisation :

Après une première intervention par une entreprise spécialisée, la population des muridés – rattus (rat noir ou des champs) était sous-estimée. Des rongeurs apparaissent encore en pleine journée dans les rues du village. Une deuxième intervention « coup de poing » fut nécessaire. Tous les quartiers du village et les lagunages furent passés au peigne fin : pose d'appâts dans les regards, grilles, déversoirs d'orages, ... Pour rappel, Granges-sur-Baume est en système unitaire et non séparatif, permettant ainsi aux rats de remonter par les grilles recevant l'eau pluviale de la voirie et des parkings. Espé-



rons une réussite totale de cette opération pour la santé de tous car la leptospirose, maladie très dangereuse, est transmise à l'homme par ces animaux peu ragoutants.

Station d'épuration / Lagunage :



Le faucardage des roseaux, qu'il ait lieu annuellement ou tous les deux ans, suivant la météo, est un entretien nécessaire et même indispensable pour un bon fonctionnement des stations. La régénération de ces plantes assure une bonne assimilation, par leurs racines, des matières organiques des eaux usées, pour le rejet dans le milieu naturel d'une eau clarifiée et non polluante.

Salle des associations :

Située à l'étage de la salle polyvalente, cette nouvelle salle agréable et bien éclairée sera réservée aux différentes associations de Haute-roche : foyer rural, club échec... Des armoires sont mises à disposition où chacun pourra y ranger son matériel respectif. Un planning d'utilisation est en cours d'établissement, y compris pour des réunions occasionnelles et diverses.



Des travaux importants à Mirebel

Comme nous vous l'avons déjà annoncé le village de Mirebel va être affecté par des travaux très importants qui perturberont la vie des habitants pendant plusieurs mois.

Certains travaux sont nécessaires et d'autres en sont la conséquence.

1) **Eau potable** : Le syndicat des eaux de l'Heute la Roche sera le premier à intervenir. Ainsi, le remplacement des conduites d'eau potable commencera en septembre. La rue du Viseney, la rue du Marais, la Grande Rue et le chemin du Quartier sont concernés. Environ 50 branchements seront repris. C'est un investissement important rendu nécessaire afin d'améliorer la qualité du réseau et limiter les pertes

dans une période où l'eau devient une ressource précieuse en période de sécheresse

2) **Réseaux secs** : La commune est maître d'ouvrage et le SIEDEC maître d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs. Il s'agit là, des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone. La rue du Viseney, la rue du Marais et le début de la rue du Petit Chemin et de la rue des Grillères sont concernées. Les branchements

des particuliers seront repris, l'éclairage public sera rénové avec des lampadaires LED et tous les fils seront souterrains.

3) **Travaux de sécurisation** : A la suite de tous ces travaux, ces mêmes routes auront besoin d'une réfection totale et la commune assurera celle-ci en réaménageant la rue du Viseney et la rue du Marais, avec trottoirs, parking, espaces verts, arrêt de bus et sécurisation.

Ces travaux ont été présentés au comité en charge des travaux de Mirebel et à la commission voirie, ainsi qu'à la région qui les finance en partie et au département. Ils seront soumis pour validation au conseil municipal du 24 juin.

Ci-contre, avant-projet pouvant subir encore quelques modifications.



Syndicat des eaux

Malgré le contexte sanitaire, qui a généré de nombreuses contraintes, notre syndicat a assuré sans rupture l'approvisionnement en eau de ses abonnés. La mobilisation des personnels de notre délégataire, qui sont à citer parmi les agents mobilisés en 1^{ère} ligne, a permis de faire face à une situation sans précédent.

Tous, nous aspirons désormais à un retour à la normale. Avec 638 000 m³ distribués, l'année 2020 a établi un record, en dépassant de 58 000 m³ l'année 2018 qui détenait le précédent pic de consommation.

Nous ressentons les conséquences directes des températures très élevées et des épisodes de sécheresse de l'année dernière.

Cette situation nous inquiète par son ampleur, et nous oblige à nous organiser pour être en mesure de répondre à une demande croissante conjuguée à une diminution de notre ressource directement dépendante de la pluviométrie.

Nous avons récemment obtenu l'autorisation de prélèvements de volumes supplémentaires dans les nouveaux puits forés en 2016. Il nous faut maintenant obtenir de l'Agence Régionale de Santé l'autorisation de distribuer cette eau. La procédure est encore longue.

Aussi déposons-nous un dossier d'autorisation provisoire pour cette année, pour le cas où la situation climatique l'exigerait.

Les pluies abondantes de ce début d'été nous assurent un répit bienvenu.

Nous allons cette année réaliser 3 chantiers importants sur la Commune de Hauteroche.

Le premier est en cours, il consiste à poser une canalisation sur 320 ml depuis le carrefour de la rue du Cressard jusqu'à l'ancien réservoir et de remplacer 4 branchements. Ces travaux intégralement financés par le syndicat à hauteur de 98 259 € permettront de sécuriser la distribution d'eau dans toute la partie Nord de Crançot et sont réalisés en parfaite synergie avec la commune en amont des travaux de collecte des eaux pluviales le long de la RD 471.

Le second concerne Mirebel.

Ce sera un chantier très conséquent qui concernera la rue du Viseney, la rue des Marais et la Grande Rue avec au total 960 ml de remplacement de conduites et 54 branchements.

Le marché est en phase de consultation des entreprises et les travaux débiteront à la rentrée.

Une réunion de présentation à la population de Mirebel a été organisée en juin.

Enfin, nous effectuerons cet automne des travaux très importants également sur la station de pompage, suite à d'importantes fissures apparues au niveau du local abritant les installations électriques.

Dans un premier temps un nouveau transformateur électrique sera implanté à l'extérieur du bâtiment.

Dans un second temps les anciens transformateurs seront démontés et évacués et la partie du bâtiment qui les abritait sera démolie. 170 000 € ont été prévus pour couvrir cette opération.

Dans le cadre du vote du budget 2021 une augmentation de 4 centimes au m³ a été décidée.

Je remercie l'ensemble des délégués pour leur implication dans le fonctionnement de notre syndicat.

Dominique CHALUMEAUX

*Président du S I E
L'Heute la Roche*



Commission

« Environnement-Aménagements Paysagers-Tourisme »

Faisons un état des lieux des actions de la commission après une petite année de fonctionnement. En raison de la pandémie et du confinement du printemps 2020, les travaux ont réellement débuté à l'automne. De même les restrictions liées aux mesures de confinement et de distanciation ont empêché la réunion du comité « Environnement » qui était envisagé et pour lequel plusieurs habitants s'étaient portés volontaires. La commission s'est réunie à six reprises et a engagé de nombreux chantiers, travaillés en sous-commissions. Ses axes de travail ont été validés en conseil municipal le 23 mars 2021.

Nos principes ont été de :

- ◆ travailler sur la commune de Hauteroche afin de mettre en oeuvre le fil rouge de nos propositions d'avant élections à savoir concrétiser l'existence de la commune de Hauteroche et dépasser le repli sur soi
- ◆ proposer des actions concrètes favorisant la biodiversité et l'aménagement de l'espace public
- ◆ faire participer au maximum les habitants aux projets collectifs dans les trois phases de définition, réalisation et bilan

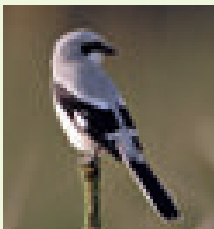
Pour résumer, les projets portent le souci de préservation du patrimoine et de la biodiversité, de sensibilisation du public à ces thèmes, d'aménagements adaptés et d'innovation dans les procédés.

Plusieurs projets sont en cours de formalisation et de mise en place. Ils ne seront réellement visibles que l'année prochaine...

Projet « Combe d'Ain »

Après un diagnostic et un inventaire réalisé en 2019 mettant en lumière le caractère exceptionnel de ces espaces de pelouses sèches, la commune a décidé la mise en place d'un partenariat avec création d'une convention de gestion entre la Commune et la Fédération Départementale des Chasseurs, propriétaire de parcelles proches qui sont des pelouses remarquables également mais humides.

Le but est de préserver ces espaces naturels abritant une biodiversité remarquable et unique en informant les propriétaires ou détenteurs de baux communaux, en coordonnant les recommandations de bonnes pratiques nécessaires. Il est aussi d'assurer le suivi de cet inventaire et de le valoriser.



Pie grièche grise

La sauvegarde du patrimoine

Projet « Château de Mirebel »

Dans la continuité du mandat précédent, du travail important réalisé par la commune historique de Mirebel et l'association Patrimoine Historique de Mirebel, nous sommes aux côtés de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, qui a la compétence tourisme, pour la mise en valeur du site des ruines du château, point de vue exceptionnel sur les premier et deuxième plateaux.

La CCBHS a voté dans son budget 2021 une subvention de 40 000 € pour les études archéologiques, la consolidation de la citerne, les aménagements,...

Elle a prévu la sécurisation du belvédère Nord et la restauration du belvédère Ouest pour 2022.

Projet « Inventaire du Patrimoine »

Afin de conserver la mémoire de notre cadre de vie, de son histoire et du savoir qui s'y attache, nous envisageons de formaliser un inventaire du patrimoine de la commune afin de centraliser les savoirs disséminés et qui malheureusement se perdent,...

Inventaire des monuments, des sources, des lieux-dits, de l'histoire des lieux, des particularités architecturales etc., que ce soit sur le domaine public ou sur un terrain privé : tout nous intéresse !

Chacun est invité à nous transmettre tout son savoir pour débiter ce vaste chantier de recensement,...

Projet « Points d'eau »

Les printemps et étés secs qui se sont multipliés ces dernières années nous obligent à porter un regard attentif sur nos ressources en eau, en particulier le réservoir du Sauget à Crançot et les fontaines de Mirebel. Ces points d'eau gratuits et permanents sont une véritable richesse qu'il convient d'entretenir régulièrement. Une étude de leurs mécanismes permettra d'effectuer les travaux obligatoires à leur pérennité.

Projet « Fleurissement »

Le fleurissement nécessite énormément de temps de travail en particulier pour l'arrosage et l'entretien. Pour la satisfaction de tous, il est nécessaire de mettre en adéquation le désir d'un maximum d'espaces fleuris et le temps de travail des employés communaux. Il est nécessaire également d'adapter notre fleurissement aux conditions climatiques en particulier la succession d'étés très secs. A titre expérimental, il est proposé de définir un zonage des différents villages, avec des espaces laissés à la responsabilité totale des employés municipaux et d'autres espaces mis à disposition des habitants volontaires qui en assumeront les différentes phases que sont la plantation, l'entretien, l'arrosage et l'hivernage. La commune continuera dans un cadre budgétaire contraint d'acheter les plants ou arbustes. Le plan en cours d'élaboration de ces espaces sera porté à la connaissance des administrés notamment via le site internet.

Le fleurissement répondra au maximum à ces conditions : besoin en eau minimum, résistance au soleil, paillage adapté, faveur aux vivaces, maximum de couleurs, fruits pour les oiseaux (arbustes).

Cette expérimentation sera évaluée chaque automne par la commission.

Projet « Abris à oiseaux et insectes »

Inspirés des réalisations (hôtel à insectes et nichoirs) dans le verger de sauvegarde de Crançot, nous avons lancé un projet de création de nichoirs et d'espaces de protection pour oiseaux, insectes, hérissons avec plusieurs objectifs : une sensibilisation à la fragilité de notre environnement, à la biodiversité nécessaire, aux gestes et aux précautions à prendre pour en faciliter la pérennité ; travailler ensemble pour mieux se connaître, venant des différents villages, dans la diversité de nos âges et de nos différences ; créer une dynamique pour se retrouver sur d'autres projets... Les réalisations devront s'intégrer le plus possible dans le paysage et paraître le plus « naturelles » possible. D'autres semblables aux produits du commerce auront un objectif pédagogique afin de sensibiliser et d'éduquer à la préservation des espèces. Des résidents de l'APEI encadrés par Gérard Grosfille, des enfants de l'Accueil de Loisirs encadrés par Jérôme Pinasco et d'autres habitants se retrouvent autour de ce projet. Nous projetons des moments ateliers-échanges.

Vous êtes les bienvenus pour intégrer le groupe,...

Renseignements
auprès de Noëlle Ballet

Projet « Coin nature »

Nous avons choisi un accompagnement par le CPIE Bresse du Jura du comité et de la commission « Environnement » pour la mise en place de coins nature sur la commune. Il est difficile d'en dire plus à l'heure où ces lignes sont écrites car c'est le comité qui décidera de ce qu'il souhaite mettre en place. Une première réunion est programmée pour mi-juin. Vous souhaitez rejoindre le Comité d'habitants et participer à ce projet ou à d'autres, n'hésitez pas, inscrivez-vous auprès du secrétariat de mairie.



Nichoirs
à oiseaux



Abri
à insectes

Projet « Extinction de l'éclairage public »

La commune questionnée sur une réduction de l'éclairage public ayant pour objectif une préservation de la biodiversité et des économies financières importantes a souhaité mener une étude sérieuse de la problématique. Après un gros travail de diagnostic mené par Claude Gallinet pour évaluer les possibilités techniques, la commune a souhaité effectuer un sondage auprès de la population.

Selon les tendances exprimées, le conseil municipal définira la pertinence et les modalités d'un essai dont le bilan, après un an, aidera à une décision définitive. Les économies réalisées permettraient les investissements nécessaires à une gestion plus fine

Agir pour la biodiversité

Projet « Tonte raisonnée »

Dans le même esprit, une expérimentation de tonte raisonnée sera conduite. Il est évident que les conditions climatiques de la fin du printemps et de l'été influencent grandement ce point. Là aussi un zonage des différents espaces sera réalisé. Trois modes de tonte seront testés : des espaces tondu régulièrement suivant leur destination ou pour raison de sécurité (belvédères, aires de pique-nique, terrains de jeux...), d'autres tondu à mi-hauteur et enfin quelques zones laissées à la biodiversité avec un fauchage d'automne. Un bilan de cette expérimentation sera conduit par la commission.

Projet « Vergers de sauvegarde »

La commune accompagne le collectif d'habitants qui se mobilisent pour l'aménagement de ces espaces communaux.

A Crançot, le collectif a eu l'aval du conseil pour mettre en œuvre leur projet d'aménagement du « rond » qui complétera les plantations et travaux déjà réalisés. Une partie gravillonnée sera réservée pour l'accueil d'un public pour des spectacles ou animations avec une estrade centrale, une autre partie en herbe servira d'espace de jeux, une troisième partie verra l'aménagement d'un espace « jardin sec » planté de vivaces méditerranéennes, quelques fruitiers seront ajoutés pour créer de l'ombre.

A Mirebel, nous recherchons des volontaires,...

Pour rejoindre le collectif : vergerdehauteroche@gmail.com



Comité citoyen : transition énergétique et climatique.

Ce comité s'est réuni à deux reprises.

Une première fois le 2 avril : les objectifs gouvernementaux ont été présentés à l'aide de l'enregistrement d'une intervention du directeur département adjoint de la DDT en charge de la transition énergétique et des énergies renouvelables.

Il est apparu que parmi les différentes possibilités qui s'offrent au niveau communal : photovoltaïque, éolien, biomasse, hydraulique, le photovoltaïque est une des possibilités sur notre territoire. Il est alors convenu de faire intervenir la SEM EnR du SIDEC pour nous présenter et étudier la faisabilité sur notre territoire.

La gestion de l'éclairage public a été soulevée à plusieurs reprises par des conseillers ou des citoyens. Un diaporama a donc présenté l'intérêt que représente une meilleure gestion de l'éclairage public. Il est apparu nécessaire de faire un sondage auprès de la population afin de mieux appréhender ses attentes.

La deuxième réunion s'est tenue le 26 mai, avec la participation de M. Henriet et Devis pour le compte de la SEM EnR rattachée au SIDEC et Madame Varenne adjointe au maire de Beaufort/ Orbagna.

Monsieur Henriet a présenté le déroulement d'un projet photovoltaïque avec les différentes phases dont des études environnementales, les engagements de la commune et la participation citoyenne. Dans ce cas, lorsque le projet est prêt, une société de projet est créée entre les SEM, la commune et un fond citoyen.

Madame Varenne a expliqué le déroulement de la réflexion menée à Beaufort/ Orbagna et leur décision de se lancer dans un projet de photovoltaïque sur la zone dégradée d'ancienne carrière. La commune a confié l'étude à la SEM EnR.

M. Henriet présenta une étude de faisabilité réalisée par la SEM sur l'ancienne carrière de Crançot, d'une surface d'environ 5 hectares.

Il explique que le site sera bien sûr protégé et entretenu. Le raccordement à un poste source ne sera pas possible, car trop éloigné. Le courant sera injecté dans le réseau sur un poste dédié désigné par ENEDIS.

Il a également présenté les coûts financiers d'un tel projet en matière d'investissement (environ 2,5 millions d'euros) et de fonctionnement, ainsi que les recettes engendrées.

L'investissement pourrait être financé à hauteur d'environ 80% par un emprunt. Les 20% restant par la société de projet, dont la commune, en fonction de sa capacité d'autofinancement

La commune devra se prononcer pour la suite à donner à cette réunion.

Touristique de Granges-sur-Baume

Comme l'Écho de Hauteroche de décembre 2020 l'évoquait, la municipalité de Hauteroche souhaite accompagner l'évolution touristique de Granges-sur-Baume, en lien avec la ComCom, qui en porte la compétence.

En effet, plusieurs artistes et artisans sont venus s'y installer et ils offrent un attrait particulier à Hauteroche. Nous citerons, une artiste sculptrice bois, terre et céramique, un photographe professionnel, un brocanteur, un artisan boulanger, la fromagerie artisanale, le bistrot dortoir « Le goût des autres », le marché hebdomadaire des producteurs (ouverture le 16 juin 2021), la miellerie, une cultivatrice de fruits et légumes et productrice de produits transformés : glaces, entremets,..., des chambres d'hôtes, des gîtes et Jurafaune.

Cette réflexion fut engagée par la municipalité avec les artistes et artisans concernés. Deux réunions furent organisées, l'une le 25 mars, où chacun d'eux a pu présenter son projet, ses attentes sur l'affluence touristique, et proposer également des initiatives culturelles. Par exemple, la création d'un chemin photographique égrainant sur des supports plastifiés, des photos en grand format, des phénomènes atmosphériques pris à Granges et dans ses environs. Plusieurs points critiques furent aussi signalés, tels que les limites actuelles du stationnement, la sécurité des habitants et des touristes sur les routes, l'entretien des chemins pédestres et leurs balisages, etc. Trois pistes de réflexion sont ouvertes. La première est de considérer distinctement d'une part, des aménagements de stationnement et de circulation pour un flux touristique ordinaire, et d'autre part, des aménagements pour un flux occasionnel et exceptionnel : l'été, les vacances scolaires, les jours de marché ou d'autres manifestations. La deuxième est de conduire ces aménagements dans une démarche progressive.

Ainsi, la première étape s'attachera à proposer des lieux de stationnement à l'entrée et dans le village, puis une seconde depuis le parking face à Jurafaune. La dernière piste concerne la réalisation d'une plaquette de présentation des artistes et artisans de Granges-sur-Baume, tout en valorisant également, ceux de Crançot et de Mirebel, réunis dans Hauteroche.

A la 2^{ème} réunion, le 31 mars, un groupe d'élus et d'artisans a repéré plus concrètement dans le village, carte en main, les aménagements possibles tant pour un flux touristique ordinaire qu'exceptionnel. Des propositions nouvelles furent énoncées, concernant le stationnement, les déplacements doux des piétons depuis des futurs parkings à l'entrée du village, ainsi que l'organisation d'un test pour le stationnement des véhicules, les jours de marché.

L'évolution de cette offre touristique fut aussi présentée à la ComCom, en présence de son vice-président Christian Guillaume, lors d'une réunion le 14 avril. Il salua cette évolution et les initiatives proposées. Il accepta déjà, de participer à la réalisation de la plaquette de présentation, avec le concours de Lucia Ménétrier de l'Office du Tourisme de Voiteur et l'implication de Natalie Van Belle (artiste sculptrice à Granges-sur-Baume).

Si une telle dynamique de réflexion est aujourd'hui engagée, il reste à la concrétiser dans l'aboutissement des deux objectifs fixés par la municipalité : soutenir l'évolution économique des projets et respecter la vie harmonieuse des habitants et l'environnement. Ainsi, une réunion sera organisée avec les habitants de Granges, avec l'association du marché des producteurs, afin de finaliser les aménagements possibles, et les inscrire dans un cahier des charges d'une étude technique et environnementale, prévue en 2021.



Bruit travaux : la réglementation dans les grandes lignes



Les travaux de bricolage susceptibles d'être à l'origine d'une nuisance sonore sont autorisés du lundi au dimanche, à condition que l'intéressé respecte les plages horaires imposées par la réglementation en vigueur.

(8h00/12h00 - 13h30/19h00 du lundi au samedi et 10h00/12h00 les dimanches et jours fériés).

On constate que la loi autorise les travaux bruyants le dimanche durant des plages horaires plus courtes qu'en semaine afin de permettre aux personnes qui travaillent toute la semaine de pouvoir malgré tout effectuer certains travaux durant le week-end.



Échelle du bruit en décibels :



La réglementation tend à **maintenir la bonne entente** entre tous. N'oublions pas que **le bruit est un fléa**, et on peut aussi bien se plaindre de **tapage diurne** que de **tapage nocturne**.

Il faut noter que la loi impose des limites en termes de **niveau sonore admissible**. A titre d'exemple, en limite de propriété, le bruit doit rester inférieur ou égal à 70 dB (A).



Avant d'entreprendre des travaux, posez-vous une question essentielle : **Si j'étais à la place de mon voisin**

Usage du feu

En règle générale et tout au long de l'année, il est interdit de faire du feu même sur sa propriété, sauf à demander une autorisation auprès des services de la préfecture ou du SDIS.

Bien que cette règle soit souvent méconnue ou volontairement contournée, sachez qu'il est interdit de brûler vos déchets à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur.

Un simple feu de végétaux d'environ 50 kg dégage en effet autant de particules fines qu'un trajet en voiture à essence de 14 000 km. Les risques d'incendie sont par ailleurs évidents, ainsi que les **nuisances olfactives pour le voisinage**.

Arrêté de préfecture visible sur le site de Hauteroche dans « **Infos pratiques** »



(Coupon accessible sur le site de Hauteroche en cliquant sur l'icône



depuis la page d'accueil).

Pour en savoir plus, rendez vous sur le site internet www.avantagesjeunes.com



Tu as moins de 30 ans ?

la e-Carte Avantages Jeunes est pour toi. **Plus de 3 200 BON PLANS te sont proposés en Bourgogne-Franche-Comté**

Pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne ! Elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

La commune offre la e-Carte Avantages Jeunes 2021 2022 aux enfants de 3 à 18 ans.

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner le coupon de réservation rempli à la mairie impérativement avant le 20 juillet 2021.



c'est Quoi ?



Destiné à tous, quel que soit le niveau et le type de pratique de sports de nature, SURICATE incite les pratiquants des sports de nature à participer à la préservation de leur site de prédilection

L'application Suricate, développée par le ministère des sports et les fédérations sportives de nature vous permettent de signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer sur le terrain lors de la pratique de vos activités sportives et de loisirs de nature. Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... tout signalement peut se faire en direct sur la version mobile du site Internet.

Votre signalement sera traité par des fédérations sportives de nature, des conseils généraux et des services de l'Etat. Vous serez informé des suites données à votre signalement.



L'APPLICATION SURICATE EST DISPONIBLE !

Soyez acteur de la qualité de vos sites de pratiques

Avec ou sans réseau, l'application mobile Suricate vous permet maintenant de signaler les problèmes rencontrés lors de vos activités de loisirs en pleine nature. L'application mobile enregistre la localisation du problème et stocke les photos afin de les transmettre plus tard.

Ne partez pas sans !

Télécharger l'application Suricate pour mobiles Android sur

Google Play



ou pour iPhone sur l'App Store



Etat civil

1^{er} semestre 2021 HAUTEROUCHE

Naissances

▶ Crançot

Lyana GEORGEON
née le 07/03/2021
de Alexandre GEORGEON
et Angéline SEGUT

Lola VIGNARD
née le 09/03/2021
de Pierre-Alban VIGNARD
et Sophie PETETIN

▶ Mirebel

Timéo MUNIN
né le 06/01/2021
de Sandy MUNIN
et Charline GOY



Décès

▶ Crançot

Haci GÜLMEZ
le 10/01/2021 âgé de 47 ans
André PROST
le 08/02/2021 âgé de 89 ans

▶ Granges-sur-Baume

Raymonde CRINQUAND
le 16/04/2021 âgée de 88 ans

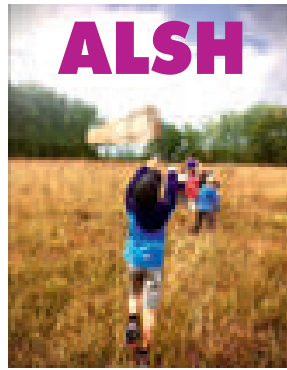
▶ Mirebel

Jean-Pierre PARIS
le 17/02/2021 âgé de 57 ans
Joseph GAILLY
le 26/05/2021 âgé de 80 ans





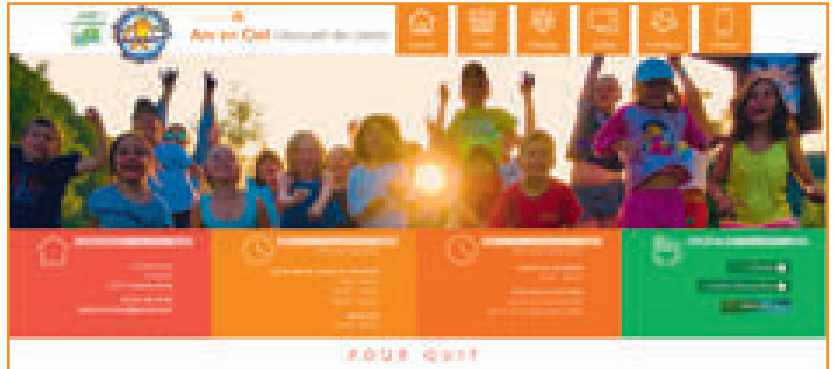
ACM « Arc-en-ciel »
Grande rue, Crançot
39570 HAUTEROCHE
Tel : 03 84 48 23 83
Mail : alsharcenciel@gmail.com



Sivos du Chalet – ALSH
Mairie de Hauteroche
Route de Lons, Crançot
39570 HAUTEROCHE
Tel : 03 84 48 22 08

Une communication numérique modernisée avec le nouveau site

Depuis le mois d'avril, l'accueil de Loisirs «Arc-en-ciel» est passé au 2.0. Un nouveau **site internet interactif** a été mis en place, afin d'apporter aux familles une communication optimale, des informations claires et en temps réel. Ce site internet contient aussi un blog qui contient les menus, les projets et les principales nouveautés de l'accueil.



Une **Galerie Photos sécurisée** : au-delà des autorisations de droit à l'image signées par les familles, l'intégralité de la Galerie Photos est désormais sécurisée. Elle est visible uniquement par les membres du site internet, préalablement validés par l'accueil de loisirs. Donc, seuls les parents des enfants ont un accès à la Galerie Photos. Il en sera de même pour les séjours.

A l'origine de ce projet, un parent d'élève de Hauteroche s'est porté volontaire pour améliorer notre communication numérique. Un grand merci à Lilelu-graphiste pour son investissement et son professionnalisme auprès de notre collectivité.

Un été bien rempli

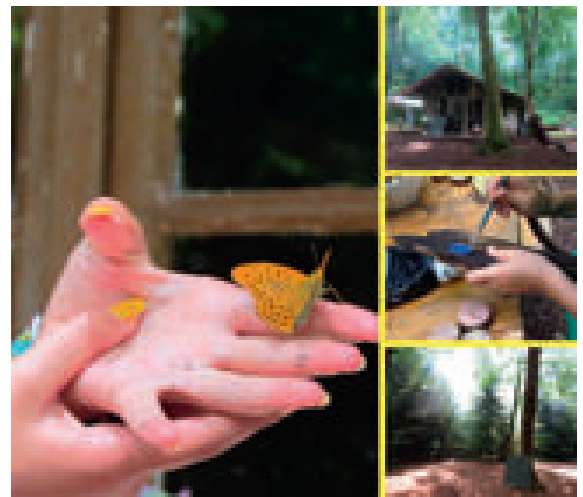
L'accueil de loisirs n'a pas attendu le début des vacances d'été pour organiser des moments forts. Outre ses traditionnelles activités plébiscitées par les enfants telles que les sorties vélos, les activités au stade ou les grands jeux organisés en mai et juin, une **journée Kermesse** s'est déroulée le mercredi 23 juin pour les enfants inscrits. Puis les vacances d'été débutent, avec 29 jours d'ouverture et des thématiques variées pour petits et grands telles que : **« Enquêtes de Sens »** qui permettra l'exploration des sens à travers une enquête animalière, **« la grande évasion »** qui traitera de la liberté et de l'ouverture des possibles **« à la rencontre des Crançoll's »** pour partir à la rencontre d'un peuple des bois

Un stage dans les arbres et des séjours pour tous les goûts et tous les âges

Pour inaugurer notre accueil de la forêt, un stage de 3 jours et une nuit dans les arbres, a lieu du 07 au 09 juillet et accueille une vingtaine d'enfants. Au cœur de ce stage, la grimpe dans les arbres est encadrée par l'association « idée-haut ». Cet accueil en forêt (qui est un lieu d'**éducation par la nature**) perdurera tout le mois de juillet. Il sera rythmé par des instants ludiques voire oniriques et les interventions de l'ONF (Office National des Forêts) ou de la FDCJ (Fédération Départementale des Chasseurs du Jura).

Puis deux mini-séjours adaptés pour les plus petits sont organisés au bord du Dard au camping de Baume-les-Messieurs du 12 au 16 juillet. Ce sera, pour les enfants, une des premières occasions de sortir du contexte familiale et de **progresser dans leur autonomie**.

S'ensuivra nos séjours plus traditionnels avec 5 jours au domaine de Chalain, 5 jours à la base nautique de Bellecin et 5 jours sur les bords du lac Saint-Point à Malbuisson pour les jeunes du club ado.



L'accueil sera fermé du 2 au 15 août ainsi que pour la journée de pré-rentree du mercredi 1^{er} septembre.

Vous pouvez retrouver **tous nos programmes** sur notre site internet :

<https://arcenciel39.wixsite.com/hauteroche>

« N.B : Certaines activités programmées sont conditionnées à la météo. »

Au revoir année scolaire 2020 / 2021...

Bonjour année 2021 / 2022 !!

Du fait de la crise sanitaire, cette année scolaire 2020/2021 qui s'achève aura été bien compliquée : protocole sanitaire strict, confinement et classe à la maison, manque de remplaçants,...

Pourtant grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, SIVOS, association de parents, accueil de loisirs), notre école a fait face.



Des projets ont pu être menés, sont menés ou seront encore menés d'ici la fin de l'année : projet artistique avec des marionnettistes, école et cinéma, initiation

au basket, sorties pédagogiques de fin d'année. 15 élèves de CM2 s'en vont pour le collège. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

9 enfants de 3 ans arriveront pour leur première rentrée scolaire en septembre. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous remercions et souhaitons également bonne continuation à Mme Déon et Mme Roussot qui effectuaient les compléments de services de Mme Mathez, Mme Mativet et Mr Elbachir, ainsi qu'à Mme Pêpe qui a remplacé Mme Pernot à partir des vacances de Toussaint.

A la rentrée une nouvelle enseignante ou un nouvel enseignant intégrera l'équipe et aura en charge la classe de CM1-CM2.

Nous espérons tous que l'année 2021/2022 sera plus sereine, plus propice aux apprentissages et aux divers projets auxquels nous pensons déjà.

Le directeur
D. Elbachir

Association parents d'élèves



Malgré l'année compliquée, les membres de l'association des parents d'enfants du premier plateau (APEPP) ont continué à faire des manifestations comme la vente de plants de légumes et de fleurs au 1^{er} mai et la vente de pizzas. Les bénéfices de ces actions permettent aux écoliers de faire des sorties scolaires (visiter un moulin à farine, faire de l'accrobranche, piscine, basketball...)

Merci aux parents d'enfants et aux villageois de contribuer à ces actions et aux élus de nous soutenir en nous prêtant du matériel et des locaux. »



SIVOS du Chalet

Un point a été fait sur le fonctionnement de l'école et de l'ALSH. L'école a fonctionné normalement jusqu'aux vacances d'avril.

- ◆ Le centre de loisirs a accueilli les enfants de personnels prioritaires pendant les vacances (entre 3 et 10 enfants) mais n'a pas eu l'autorisation d'accueillir les autres enfants comme prévu initialement.
- ◆ La classe de GS/CP a dû fermer le jeudi 29/04 pour cause d'un cas de COVID chez un enfant (fermeture d'une semaine).

Des travaux deviennent nécessaires au niveau des bâtiments scolaires : travaux toiture / vélux : des fuites d'eau au niveau des vélux se produisent lors d'épisodes de fortes pluies, dans une classe de l'école. Ces fenêtres de toit sont anciennes (1997) et il serait judicieux de les remplacer, de refaire les joints d'étanchéité et de prévoir également des rideaux extérieurs occultants pour limiter la chaleur en été. Les subventions possibles pour ce type de travaux sont limitées à la DETR (30 % maximum). Il n'y pas d'autres financeurs pour les écoles. Des devis seront demandés pour étudier le coût.

La dernière réunion du SIVOS s'est tenue le 29/04/2021.

A prévoir également des travaux dans les WC situés dans la cour du primaire : il convient de faire appel à un cabinet d'étude pour ce dossier puisque les normes au niveau de l'accessibilité sont très contraignantes. La commission d'accessibilité ne peut donner un avis que si des plans sont établis et présentés.

Des devis sont également présentés pour :

- ◆ l'éclairage préau / cour de l'école : la cour de l'école (menant au centre de loisirs) n'est pas éclairée. Pendant la période hivernale, les parents qui viennent récupérer les enfants à l'ALSH, le soir, sont gênés par ce manque d'éclairage.
- ◆ Chauffage école : les contacteurs de puissance de chauffage à l'école maternelle et du centre de loisirs sont vétustes et doivent être remplacés (72 contacteurs).

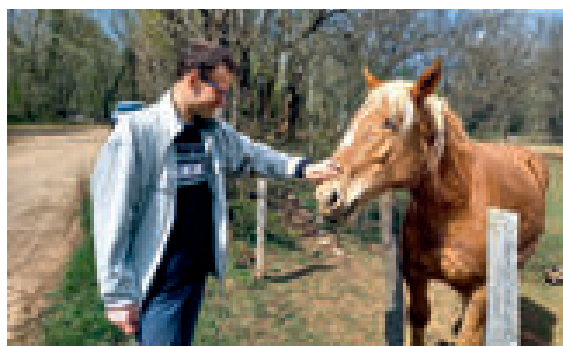
Ces derniers travaux se feront pendant l'été. Un architecte devra être choisi pour les travaux des WC.

Ça bouge à la Tillette !

Le Foyer de la Tillette poursuit sa mobilisation pour la vie des résidents !

Découvertes d'activités, nouveaux aménagements, arrivée de colocataires à plumes... Tout y passe !

Grâce à des partenariats avec des entreprises locales et des liens avec des personnes du secteur environnant, les résidents développent de nouvelles compétences dans l'objectif continu d'accroître leur bien-être et améliorer la qualité de vie de chacun.



Jardin thérapeutique suspendu grâce à une collaboration avec « Les compagnons », soins de chevaux chez Mme POUILLARD à MIREBEL, pêche à l'étang de Commenailles... autant d'activités diverses et variées pour permettre à tous de profiter des petits plaisirs de la vie !

Depuis peu, l'Art s'est également invité au sein du Foyer... Musicothérapie et Art thérapie sont au programme. Des intervenants extérieurs viennent donc soutenir la créativité des résidents, montrant ainsi que cette dernière dépasse bien souvent le handicap !

Enfin, comme à chaque date anniversaire de l'établissement, un moment festif va être organisé où les personnes accueillies, proches et professionnels vont pouvoir partager un moment de convivialité. Cet évènement est prévu pour le 25 juin 2021. Malheureusement cette année, il ne pourra pas être ouvert aux personnes extérieures. Mais ce n'est que partie remise !



La Carriade !

Malgré le contexte sanitaire difficile, les activités du Pôle de services ont continué

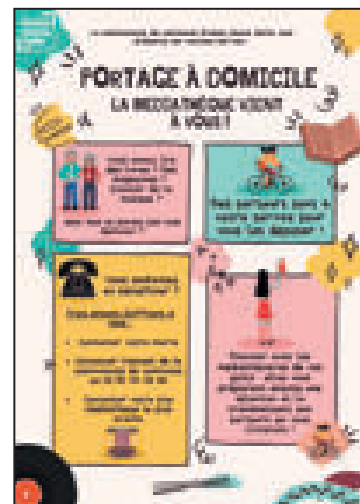
- ◆ 3 classes de l'école de Hauteroche ont eu une animation sur le thème de la musique et ont pu emprunter des livres à emporter dans leur classe.
- ◆ L'Atelier Petit Journal a repris avec les résidents de La Tillette. Malheureusement les enfants de l'accueil «Arc en ciel» n'ont pas pu participer au vu du contexte sanitaire.
- ◆ Les séances BB lecteurs ont repris en mai.
- ◆ L'atelier créatif a pu reprendre le 31 mai pour le plus grand plaisir des participants.
- ◆ Les cours de zumba/pilate/fitness reprennent en juin.

A la médiathèque

- ◆ Depuis le 7 janvier, vous pouvez retrouver le catalogue en ligne et toutes les actualités de la médiathèque sur notre nouvelle adresse <http://voiteur.e-sezhame.fr/index>
La connexion à votre espace abonné reste inchangée. Il vous suffit de renseigner votre numéro de carte et votre mot de passe pour y accéder.
- ◆ Après un problème informatique (lié à l'incendie du serveur OVH à Strasbourg) qui a empêché les prêts et retours des documents pendant quelques semaines, le service est revenu à la normale courant avril.

De nombreuses nouveautés vous attendent !!!

- ◆ Un nouveau service Portage à domicile : en 2021, les médiathèques de la Communauté de communes de Bresse Haute Seille (CCBHS) mettent en place un projet de portages de livres à domicile. Pour prétendre à ce service proposé par la CCBHS, les habitants de Hauteroche intéressés doivent soit s'adresser à la mairie, soit contacter la Communauté de Communes (03 84 44 46 80), soit encore contacter la médiathèque, la Carriade par mail à poledeservices@bresse-hauteseille.fr ou lors des permanences. Rompre l'isolement et permettre un accès à l'information, à la lecture et autres médias pour nombre de personnes isolées, c'est un objectif partagé par la ComCom au travers son réseau de médiathèques intercommunales mais aussi avec l'aide des communes, pour un projet réussi.



Les animations

Vous avez pu profiter de

- ◆ Exposition du 15 mai au 12 juin : 3 peintres amies d'enfance : Monique Pinson, Danièle Mercier et Annie Lecuelle, ont proposé une exposition très colorée regroupant une partie de leurs œuvres à l'acrylique, au couteau ou à l'huile.



- ◆ Mercredi 9 juin : de mars à juin 2021, grâce à la compagnie Oxymore vous avez pu recevoir un courrier d'un inconnu et peut-être en écrire un en retour. Cette animation originale, a rencontré un réel succès dans le réseau des Médiathèques et s'est terminée le 9 juin à Hauteroche (et le 4 juin à Bletterans) par une rencontre - esquisse d'un futur spectacle avec Melle Thérèse et Mr Marcel.



Vous pourrez découvrir :

- ◆ Exposition du 26 juin au 28 juillet. Après deux reports dus au contexte sanitaire, l'exposition de Jimi Sordelet aura enfin lieu du 26 juin au 28 juillet. Vous pourrez découvrir ses peintures les mercredis de 14h à 18h, les jeudis de 15h à 18h et les samedis de 10h à 13h. Une rencontre avec l'artiste est programmée le samedi 26 juin à 11h, sur réservation à La Carriade. (cf tableau)
- ◆ Dates à définir : **les ateliers prévention "La mémoire en jeu"** proposés par l'ABRAPA / **Les ateliers "Prendre soin de soi autrement"** proposés par la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté
- ◆ N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet <https://lacarriade.jimdofree.com> afin de vous tenir informé !!

La miellerie de Baume



Située à Granges-sur-Baume, « la miellerie de Baume » est une entreprise agricole avec, en plus de la certification A.B, un label Bio Cohérence.

Marie-Pierre BOULY s'emploie à développer avec énergie et passion cette miellerie. Travailler avec le vivant, la nature, accompagner la colonie et son développement, être gardienne du caractère de l'abeille résumant ce qui passionne Marie-Pierre BOULY.

Apicultrice amateur de longue date, elle devient professionnelle en 2018 après une formation diplômante dispensée dans un centre de formation agricole.

Aujourd'hui l'exploitation compte 250 ruches dispatchées sur tout le jura. Un chiffre en progression afin d'atteindre 300 ruches dans un avenir proche.

Ce grand nombre de ruches permettra à l'avenir une plus grande sérénité de fonctionnement.

Toutes les ruches ne produisent pas de miel. Certaines sont réservées à l'élevage.

Un essaim d'abeilles de l'année ne produit pas de miel car les abeilles sont nourries naturellement. Toute la récolte de la première année sert à nourrir l'essaim, donc un essaim d'abeilles est exploitable qu'au cours de la deuxième année.

Marie-Pierre BOULY transforme sa production de différentes manières :

- ◆ en alcoolat « propolis », riches en principes actifs, il contribue au bien-être de la santé,
- ◆ en miels, différents d'une récolte à l'autre et d'une année sur l'autre,
- ◆ en douceurs, comme du pain d'épices, des bonbons, ou des miels aromatisés,
- ◆ en beewraps*, emballage réutilisable lavable, réalisé à partir de coton bio et imperméabilisé à la cire d'abeille, remplace le film alimentaire et le papier d'aluminium.

*Beewraps : emballage en cire d'abeille.

Les points de vente de la production se situent dans les magasins BIO, le marché local l'été à Granges-sur-Baume, il n'existe pas de point de vente à la miellerie actuellement.

L'année passée a été une année exceptionnelle qui ne sera pas aussi fructueuse cette année à cause de la pluie de Mai. Celle-ci a engendré une famine dans les ruches et Marie-Pierre est obligée de nourrir ses essaims avec le fruit de la production passée.

Malgré tout, cette entreprise dynamique voit un essor constant. En effet, le miel reste un produit de consommation à haute valeur, car il est enrichi en principes actifs, sucré naturellement et se préserve longtemps.

C'est donc un produit très attractif car bon la santé.



Cette année 2021 verra la mise en place d'un atelier découverte du monde de l'abeille dès la mi-juin.

Le site internet de la miellerie : mielleriedebaume.fr

Un accueil en woofing* est possible sur la ferme. Voir site internet ci-dessous :

<https://woof.fr/en/host/7292-La-miellerie-de-Baume>

*Woofing : travail cont e hébergement.



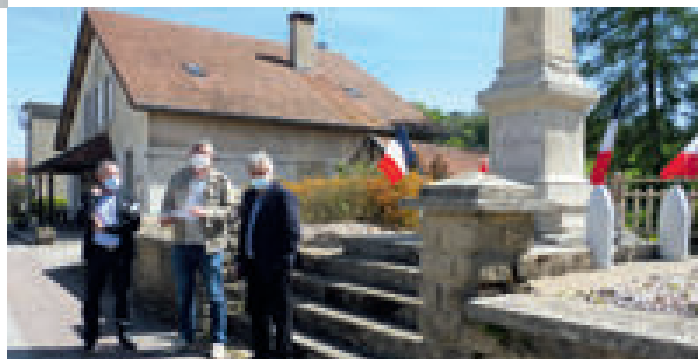


Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Du fait des consignes sanitaires limitant les participants à la cérémonie, la date du 8 mai 1945 a été commémorée par le Maire, Daniel Segut et seulement quelques adjoints.

Yves Mourey et Franck Lecoultre ont lu, respectivement au monument aux morts à Crançot et à Mirebel, la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Une gerbe a été déposée au pied de chaque monument et les noms des soldats morts pour la France ont été cités. La minute de silence a ponctué cette cérémonie.



Calendrier des manifestations de **juillet** à **décembre** **2021**

Ce calendrier est donné à titre indicatif et peut varier en fonction de l'actualité.

- ◆ **Samedi 25 septembre** : journée citoyenne
- ◆ **Dimanche 21 novembre** : repas des aînés
- ◆ **Samedi 11 décembre** : Noël des enfants

Don du sang

Retenez bien cette date « **mardi 27 juillet 2021** »

L'EFS (Etablissement Français du Sang) vous accueillera à la salle des fêtes de Crançot en partenariat avec le foyer rural de Crançot **à partir de 16h30**.

Comme en 2020, la collation distribuée à l'issue de votre don, offerte par le foyer rural, sera préparée par la Cantine Municipale de Lons-le-Saunier (conforme aux normes d'hygiène en vigueur).

VENEZ NOMBREUX !!!!!!!!!

JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES !




Fleurissement

Granges-sur-Baume : vendredi 14 mai au matin, sous une pluie battante, les 6 bénévoles ont planté plus de 800 plants dans une ambiance très conviviale. La diversité des plants et leur emplacement viendront agrémenter le village, haut lieu touristique de notre commune Hauteroche.

Pour clore ces plantations, chacun a pu apprécier un petit moment réconfortant offert par la commune (crémant et jus de fruits) et par le Foyer Rural de Crançot (pizzas de La Divina de Lons).

Mirebel et Crançot : vendredi 14 mai après-midi vers 14h, une bonne trentaine de bénévoles issus de membres du conseil municipal, du foyer rural, d'habitants y compris quelques résidents du foyer de la Tillette se sont retrouvés afin de répartir les quelques 900 plants dans les jardinières préalablement préparées la semaine précédente. Par chance la météo de l'après-midi a permis aux bénévoles de travailler dans de bonnes conditions. Le choix des plants pour l'ensemble de la commune a été revu pour tenir compte des conditions climatiques observées ces dernières années, (vivaces et plants qui demandent peu d'eau et résistent aux fortes chaleurs).

C'est aux alentours de 17 h que tous se sont retrouvés devant la mairie pour clôturer cet après-midi autour du verre de l'amitié offert par la mairie et le Foyer Rural (idem que pour Granges-sur-Baume).

Afin de soulager la tâche de nos employés communaux, qui consacrent beaucoup de temps à l'entretien et à l'arrosage sur notre commune de Hauteroche au détriment d'autres missions, la municipalité souhaite et espère que de nouveaux concitoyens bienveillants voudront s'engager dans la prise en charge de l'entretien des jardinières proches de leur résidence, en complément des bénévoles déjà engagés.

La municipalité remercie par avance les concernés et les futurs concernés.

Merci aux volontaires de contacter la mairie.



Le fleurissement est l'affaire de tous.

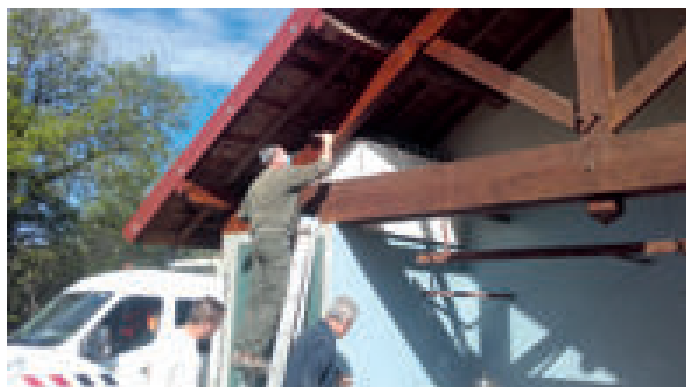
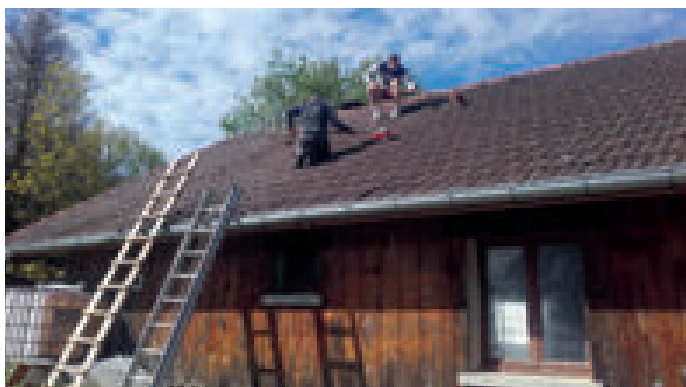
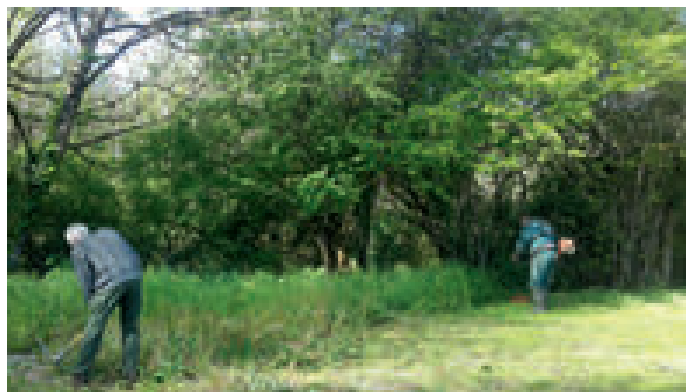
« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il est payé de plus. »
- Thierry Lathuille



ACCA

Pas de manifestation encore cette année, malgré des demandes. Les directives Covid, ne nous permettent pas, à ce jour, d'engager une manifestation festive quelconque. Suite à l'assemblée générale de juin 2021, 4 nouveaux chasseurs rejoindront notre société pour la saison à venir, ce qui porte l'effectif à 24 nemrods*. Des corvées ont eu lieu dernièrement pour entretenir notre pavillon de chasse, d'autres suivront en extérieur pour la sécurité, l'entretien, la numérotation des postes, l'élagage des lignes,...

*Nemrod : bon chasseur.



Côté chasse :

- ◆ Quelques renards mal en point, observés dans les rues du village en pleine journée, maladie ? Aucun cadavre découvert à ce jour pour analyse.
- ◆ Le cerf étend petit à petit son territoire, tout comme le lynx, présent lui aussi sur notre ACCA.
- ◆ Quelques dégâts aux cultures dus aux sangliers et blaireaux, en forêt, en moindre mesure, le cerf marque son passage également.
- ◆ Collisions récurrentes sur la route, avec petits et grands gibiers. Soyez prudents.

Bonnes vacances à tous,

Le président,

Pierre-Baptiste MOUREY

Foyer rural de Crançot

Sorties du Club Nature



Le samedi 17 avril, Dominique Rousselle et Christain Girardi ont proposé une sortie « morilles ». Les gestes sanitaires ont bien été respectés et chacun a été ravi de se retrouver même si la cueillette n'a pas été fructueuse.

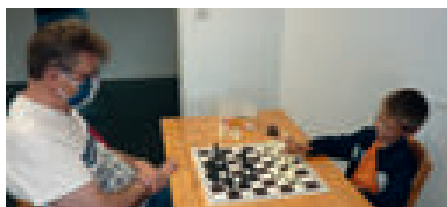
Le samedi 12 juin, une nouvelle sortie « botanique » a été proposée par Dominique Rousselle.

Point sur la reprise des activités :

En endormissement depuis le mois de novembre 2020, la reprise progressive des activités a été appréciée et chaque rendez-vous largement honoré :

Echec :

reprise de l'activité le mardi 25 mai pour les adultes/ados et le mercredi 26 mai pour les enfants dans la nouvelle salle des associations.



Club nature : CF article

Atelier créatif :

reprise de l'activité le lundi 31 juin à la Carriade.



Marche :

reprise de l'activité le mardi après-midi, depuis avril



Gym enfants :

reprise de l'activité le mercredi 26 mai pour les trois groupes

Gym adultes :

5 séances sur la semaine depuis le 29 mars, en plein air et une séance le mercredi soir depuis le 26 mai.



Calendrier des activités du foyer rural de juillet à décembre 2021 à titre indicatif et selon l'actualité

Juillet :

- ◆ **Jeu**di 1^{er} juillet à 20h00 : temps de convivialité pour les adhérents Gym adultes
- ◆ **Vend**redi 2 juillet à 20h00 : démonstration de gym enfants
- ◆ **à/c du lundi 5 juillet** : tous les lundis et mercredis à 9h30, gym adultes, terrain de tennis ou salle polyvalente selon la météo, séances ouvertes également aux non adhérents (vacanciers,...), si au moins 6 personnes.
- ◆ **à/c du mardi 6 juillet** : marche douce (RDV devant la mairie à 9h)
- ◆ **à/c du mercredi 7 juillet** : marche soutenue (RDV devant la mairie à 20h15 en juillet / 20h en août pour les adhérents et non adhérents)
- ◆ **à/c du jeudi 8 juillet** : marche douce (RDV devant la mairie à 20 h15 en juillet / 20h en août pour les adhérents et non adhérents)
- ◆ **Mardi 27 juillet** : don du sang

Septembre :

- ◆ **Vend**redi 3 septembre :

Assemblée générale du foyer rural à 20h

- ◆ **à/c du lundi 6 septembre** : reprise des activités :
 - **Mercredi 1^{er} septembre** : inscriptions gym enfants/ados

- **Lundi 6 septembre** : gym adultes (deux groupes : 9h et 10h15) - atelier créatif (14h à la Carriade)
- **Mardi 7 septembre** : échec adultes et ados - marche
- **Mercredi 8 septembre** : gym adultes (trois groupes : 9h et 10h15 et 20h15) - théâtre « Petits Sots » (14h) - échecs enfants (15h) - gym enfants/ados (16h : éveil gymnique - 17h : groupe 1 - 18h : groupe 2)
- **Jeu**di 9 septembre : club du temps libre (14h à la Carriade) - théâtre « Grands Sots » (20h)

Octobre :

- ◆ **Date à préciser** : reprise activités club nature
- ◆ **Fin octobre (date à préciser)** : sortie culturelle (Château de Savigny-les-Baume ou apothicaierie de Louhans)

Novembre :

- ◆ **26-27-28 novembre** : représentations théâtre par la troupe des « Grands et Petits Sots »

Décembre :

- ◆ **Samedi 4 décembre** : téléthon

Retrouvez toute l'actualité sur notre site :

<https://foyer-crancot-hauteroche.jimdofree.com>

Le foyer rural : partenaire de la **Mutualité Française**



Bien vieillir chez vous

Pendant la situation sanitaire, le foyer rural et la mutualité française ont maintenu le partenariat engagé depuis plus de 4 ans et ont proposé des ateliers gratuits, en format digital, pour les adhérents, de 60 ans et plus, intéressés, avec pour thème principal : « Bien vieillir depuis chez vous ».

Les séances ont porté sur :

- ◆ J'ai ma santé à cœur
- ◆ Bouger, mémoriser : stimuler la mémoire à partir d'activités physiques
- ◆ Numérik Santé
- ◆ Prendre soin de soi autrement : naturopathie, aromathérapie, réflexologie
- ◆ Détente et Bien Etre : respirer-réguler son stress
- ◆ Appel à témoin : témoignage sur l'impact de la crise sanitaire sur la vie quotidienne

En avant-première,
pour la saison 2021/2022,
le thème retenu est
« Ma santé au quotidien »

Cette action sous le signe de la gestion du stress, de ses émotions et de la relaxation sera animée par une relaxologue et se déroulera en 2 temps :

- ◆ Un **rendez-vous info santé** pour la partie théorique (conférence à la Carriade) ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans ;
- ◆ Un **atelier composé de 4 séances** pour un groupe de 12-15 personnes inscrites à l'issue du rendez-vous info santé.

**Ne manquez pas ce nouveau rendez-vous.
Nous vous informerons des modalités,
en temps et en heure.**



Club de marche de Granges-sur-Baume

**Dates de reprise,
selon le contexte sanitaire... :**

- ◆ **Granges rando** : lundi 20 septembre
- ◆ **Rando douce** : vendredi 24 septembre
- ◆ **Danse LES BRISE PIEDS** : mercredi 22 septembre





La **vie** de la **PHM** en 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, les activités programmées pour la saison ont fonctionné au ralenti.

- ◆ La présidence collégiale compte 11 membres.
- ◆ La PHM remercie chaleureusement la commune de Hauteroche pour la disposition des vitrines qui permettront la mise en valeur de certains objets trouvés sur le site du château, ainsi que l'apport de pierres sur le site pour la construction de bancs.



Bancs de pierres

PROJETS 2021

- ◆ Lancement de la souscription de la Fondation du Patrimoine.
- ◆ Sorties nature en juillet et en août. Date à confirmer.
- ◆ Journées du Patrimoine : 17 et 19 septembre avec les traditionnelles pizzas et galettes, les visites guidées et le concert à l'église le vendredi.

Pour nous écrire :
phm.mirebel@gmail.com

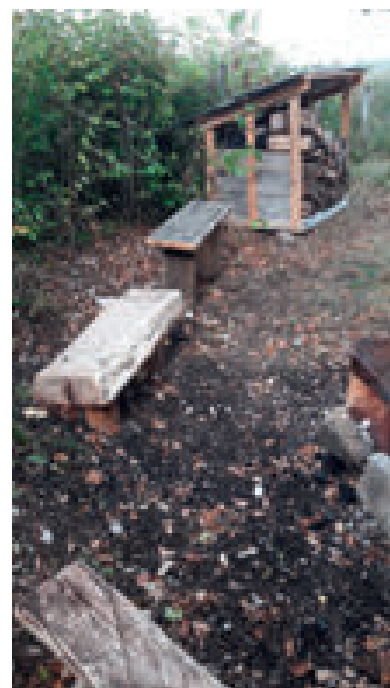
Pour aider aux travaux :
06 82 70 72 00

Pour le sentier botanique :
07 86 34 32 57

Pour mieux nous connaître et nous suivre :
<https://patrimoine-historique-mirebel.jimdofree.com/>



Sortie botanique



Bancs de bois

Mirebel,

« **Club des deux Fontaines** »

Reprise des activités à/c du 30 juin.

*Pour plus d'informations s'adresser à
Marcel Santonna, Président.*

Feu à la carrière

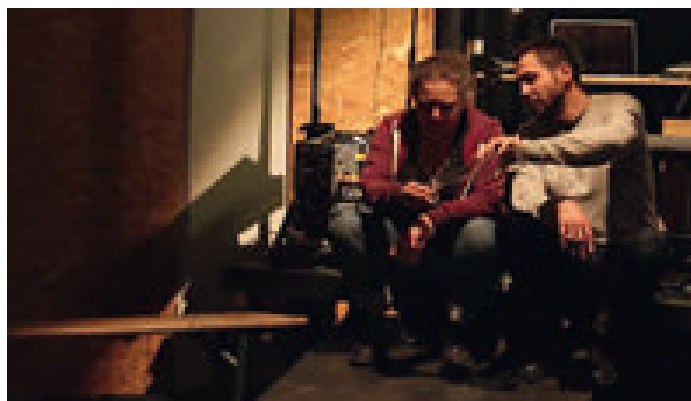


C'est la deuxième fois,
cette année qu'un feu se déclare
à l'ancienne carrière de Crançot-Hauteroche.
Les pompiers de La Marre sont intervenus.
Cet incendie a pu être rapidement endigué
mais il est regrettable que ce genre d'incident
se produise, espérons par simple négligence,...



Accueil de la « **cie l'oCCasion** »

Le colombier des arts accueillera, à la fin de l'été 2021 soit du 30 août au 5 septembre 2021, la « cie l'oCCasion » pour une semaine de création autour de son spectacle mêlant théâtre et musique et intitulé « La machine est ton saigneur et ton maitre ».



La compagnie sera logée au Colombier des Arts à Plainoiseau et sera hébergée à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche pour mener à bien son activité.

La compagnie proposera, à l'issue de la semaine de travail, sur le territoire Bresse Haute Seille, un temps de sortie de résidence gratuit et ouvert aux habitant (e)s (si les conditions sanitaires en vigueur à ce moment-là le permettent, bien évidemment). Ce sera l'occasion pour les habitant (e) s de Hauteroche et alentours de (re)découvrir le travail de la compagnie et de rencontrer les artistes de ce projet.

Quelques mots sur la compagnie :

La compagnie est venue jouer son précédent spectacle « Nos sommets » au marché couvert de Bletterans en mars 2019. Le marché couvert a été transformé pour proposer un spectacle en immersion, dans le cadre des rdv de l'aventure, en partenariat également avec le Moulin de Brainans et Fraka.



Connaissez-vous ce vélo ?

Il s'agit d'un **Yuba**, version électrique et moderne du vélo, dit vélo rallongé. Il permet de véhiculer plusieurs personnes. C'est une solution intéressante pour les déplacements quotidiens, urbains et autres. **C'est un modèle capable de gravir les montagnes.**

Laure Dupont en est l'heureuse propriétaire. Vous pourrez la croiser ou la doubler, le plus souvent sur les petites routes menant à Lons, avec ses enfants comme passagers.

Si vous avez envie de faire l'expérience de ce « **vélo taxi** », Laure est à même de proposer ses services à deux adultes.



La « Maison du Docteur »

Lors du conseil municipal du 2 mars 2021, il est décidé la mise en vente de la maison située au 451 et 457 Grande Rue à Mirebel.



La plus ancienne mention de la maison dans le registre, encore en mairie, des délibérations du conseil, date de mai 1909 avec l'approbation du bail du presbytère « louée à Jacquier Arthur une maison appartenant à la commune et affectée jusqu'à ce jour au service du presbytère ». En 1919 il est mentionné que le docteur Jacquier demande une remise du prix de la location pour l'année 1918. La mention de janvier 1920 nous annonce le départ du docteur Jacquier et précise que l'immeuble est composé de deux parties, une de logements et une de grange et écurie. Il est décidé de louer la partie logements au curé de la commune et de demander au préfet l'autorisation de faire les travaux nécessaires, dont la toiture de lave en mauvais état et menaçant de s'effondrer, de la seconde partie afin d'y loger un docteur en médecine dans l'intérêt des habitants. Les travaux seront réalisés en 1921-22. En février 1923, il est fait mention de la location au Docteur Cornet Constant. Les 65 années suivantes vont voir les docteurs se succéder, Gaudiot Félix de 1928 à 1951, Breton Paul, Gueritey Bernard de 1960 à 1966, Jean Gaudy, Denis Touvet de 1972 à 1978, Alain Noé et Maurice Esteves de 1981 à 2001 qui sera le dernier médecin de Mirebel.

La commune vend en 1988 à M. Esteves la cure qui aura vu la succession de curés et locataires, c'est-à-dire la partie « logements », aujourd'hui 439 Grande Rue.

La « Maison du Docteur » bénéficiera, à nouveau, de travaux conséquents dans les années 70, puis au départ du dernier docteur, lors de la transformation en deux logements locatifs. Les locataires se succéderont pendant presque 20 ans. En 15 années, ce sont environ 70 000 € de travaux qui ont été investis dont en 2010 pour la réhausse du garage communal.

La question de la vente se posait depuis au moins 3 ans avec une estimation très optimiste en 2019. Le financement conséquent nécessaire à une réhabilitation inéluctable en matière de chauffage et d'isolation principalement. Pour répondre aux obligations de la Loi Climat de 2019 et à la future Loi Climat et Résilience pour le locatif, la municipalité a été amenée à prendre cette décision. Ce bâtiment à fort potentiel méritait l'investissement d'un propriétaire particulier et c'est avec joie que la promesse de vente s'est faite très rapidement.

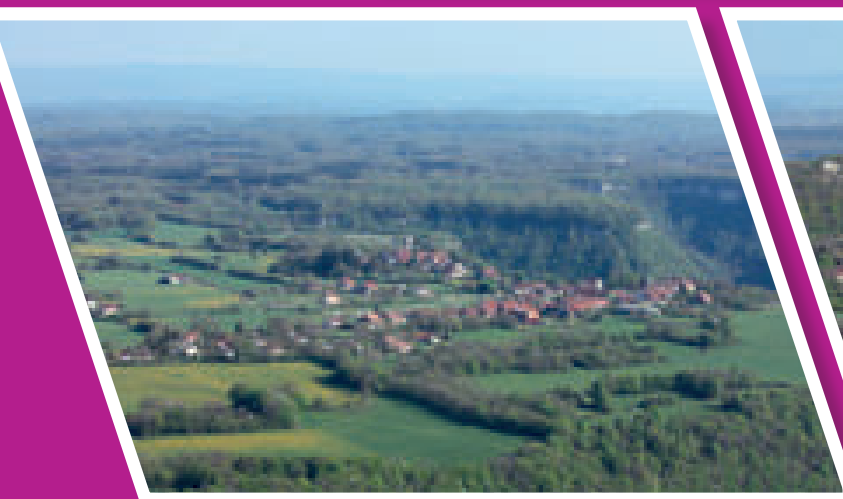
Nous souhaitons une excellente installation à M. et Mme Tréhoux qui connaissent très bien la maison qu'ils avaient occupée en tant que locataires entre 2012 et 2014.



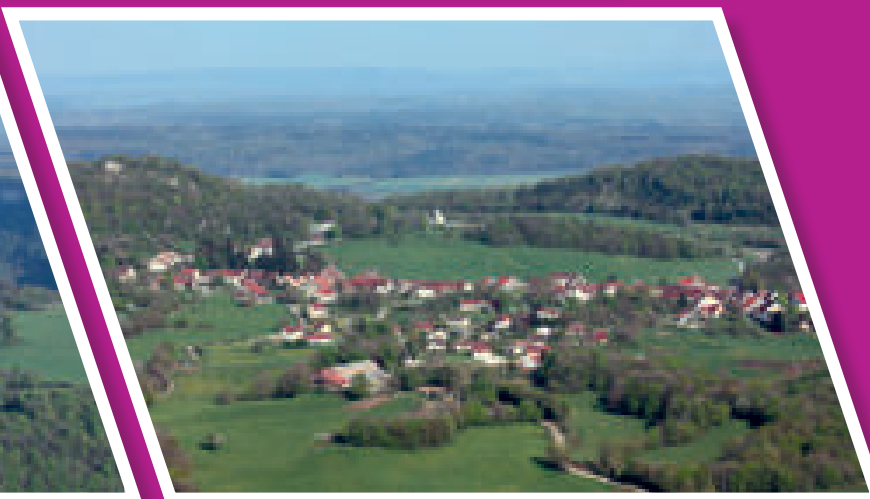
Photos aériennes de...



Crançot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'Echo de

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08